

Règlement du Tournoi de Rapides 2026

Tournoi de Rapides Fide en 11 rondes

Cadence de 10 minutes + 5 secondes par coup

Préinscriptions avant le jeudi 22 octobre
avec la mention **Nom, Prénom, Matricule Fide**
sur le compte du Crlel **BE94 0682 2700 7814**

Préinscription 10 €

Inscription sur place 12 €

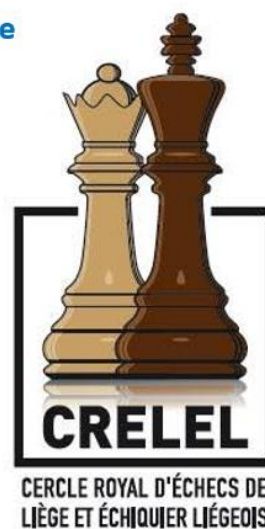
Première journée : le vendredi 23 octobre

Rondes 1 à 5

Deuxième journée : le vendredi 30 octobre

Rondes 6 à 11

Compétition :			
Date :/...../..... Ronde n° : Table n° :			
Blancs		Résultat	
Elo : Club :		1-0	
Noirs		1/2	
Elo : Club :		0-1	
BLANCS	NOIRS	BLANCS	NOIRS
1		41	
2		42	
3		43	



Article 1 : Modalités pratiques du Tournoi

Le Tournoi de Rapides Fide 2026 est un tournoi open d'échecs **rapide** homologué FIDE en 11 rondes et organisé par le CRELEL.

Il se déroulera pour la 1^{ère} journée le vendredi 23/10/2026 et pour la deuxième journée le vendredi 30/10/2026 dans les locaux du Collège Sainte-Véronique de Liège.

La direction du tournoi est assurée par Robert Liévens (robert.lievens@outlook.com ou 0499/41.56.10).

Le coût de la préinscription est de **10 €** avant le jeudi 22/10/2026 sur le compte bancaire du CRELEL **BE94 0682 2700 7814**.

Le coût de l'inscription est de **12 €** le vendredi 23/10/2026.

Il n'est pas autorisé de s'inscrire le vendredi 30/10/2026.

Est autorisée à participer toute personne affiliée à la FIDE.

Tout joueur domicilié en Belgique doit en outre être affilié à un club membre de la **FRBE-KBSB-KSB**.

La cote ELO du joueur prise en compte sera la **cote ELO FIDE rapide** à la date du **1er octobre 2026**.

Il est impérieux que les joueurs soient en ordre de cotisation en leur club et dûment affiliés à leur Fédération.

L'inscription du joueur implique l'acceptation du présent règlement.

Le tournoi est **homologué FIDE** et les résultats seront pris en compte pour la **cote ELO FIDE rapide**.

Le tournoi sera arbitré par l'Arbitre Georges Marchal (marchal.g.1944@gmail.com ou 0496/25.13.66)

Article 2 : Dates et horaires du Tournoi

La **fin des inscriptions** est prévue le **vendredi 23/10/2026 à 20h00**.

Il faut absolument se présenter avant cela pour être apparié à la première ronde.

Limite des préinscriptions :	jeudi 22/10/2026
Première journée :	
Inscription sur place :	vendredi 23/10/2026 à 19h00
Fin des inscriptions :	vendredi 23/10/2026 à 20h00
Ronde 1 du Tournoi Rapide :	vendredi 23/10/2026 à 20h30
Ronde 2 à 5 du Tournoi Rapide :	vendredi 23/10/2026 à la suite
Deuxième journée :	
Ronde 6 du Tournoi Rapide :	vendredi 30/10/2026 à 20h00
Ronde 7 à 11 du Tournoi Rapide :	vendredi 30/10/2026 à la suite
Remise des prix Rapide Fide :	vendredi 30/10/2026 en fin de tournoi

Article 3 : Abandons

En cas d'abandon volontaire du Tournoi à la deuxième journée, le joueur ne pourra pas prétendre à un prix.

Article 4 : Règles du jeu

Les règles du jeu appliquées sont les règles de la FIDE en vigueur au 01/10/2026. La nullité de partie par accord mutuel des deux joueurs n'est pas autorisée. Les pendules des retardataires sont démarrées par le joueur adverse.

Article 5 : Cadence de jeu

La cadence rapide sera de **10 minutes + 5 secondes d'incrément (Fischer)** dès le premier coup.
La notation de la partie n'est pas obligatoire mais peut-être réalisée.

Article 6 : Appariements

Les appariements se feront au système suisse intégral assisté de la dernière version du logiciel SWAR.
Les cotes ELO prises en considération pour les appariements seront la dernière cote FIDE rapide ou à défaut la dernière cote Fide standard.
Si un joueur est **bye 1 point** lui est accordé.

Article 7 : Départages

Le système de départage est le suivant :

1. Buchholz cut 1
2. Buchholz
3. A. Cut
4. Résultat mutuel
5. Nb. Victoires

Article 8 : Communication des résultats

Tous les résultats doivent être communiqués au Directeur des Tournois.

L'encodage des résultats est du ressort du Directeur des Tournois.

La publication des résultats est du ressort du Directeur des Tournois.

Les résultats complets du tournoi seront publiés sur le [site du CRELEL](#) ainsi que sur le [site de la FRBE Swar result](#).

Article 9 : Téléphones et autres appareils électroniques

Tout appareil électronique (téléphone, smartphone, montre connectée, montre digitale, ordinateur, tablette) est interdit en salle de jeu à moins qu'il ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion).

Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra la partie en cours par décision de l'Arbitre.

Les spectateurs sont soumis à ces mêmes règles sous peine de se voir exclus de la salle de jeu.

Article 10 : Conduite des joueurs et des spectateurs

En salle de jeu, les spectateurs doivent se tenir à distance raisonnable des joueurs.

En salle de jeu et à ses abords, il est demandé aux joueurs d'être silencieux, d'avoir une tenue et une hygiène décentes, d'être respectueux de leur adversaire et de l'arbitre.

Il y a lieu de ne pas parler d'échecs avec qui que ce soit, de ne pas analyser de parties en cours, de ne pas avoir de lecture échiquéenne et de faire preuve du plus grand fair-play en toute circonstance.

Article 11 : Prix et coupes

L'intégralité du montant des inscriptions est redistribuée sous forme de prix.

Les 6 premiers joueurs du classement final seront récompensés.

Une coupe sera remise au vainqueur.